



Les déchets non recyclables font partie des **déchets résiduels**.



Ce que l'on peut y mettre

- Ampoules standards
- Litière pour chats
- Restes de papier peint
- Couches jetables pour bébé
- Mégots de cigarette
- Cendres froides
- Sacs d'aspirateur
- Produits d'hygiène
- Lavettes
- Médicaments
- Peintures murales et pour plafond hydrosolubles desséchées
- Mousses
- Textiles
- Photos
- Mouchoirs en papier
- Papiers peints
- Papier très sale
- Papier hygiénique
- Porcelaine



Ce que l'on ne peut pas y mettre

- Piles et batteries
- Déchets du jardin
- Vernis et peinture-émail
- Papier et carton
- Gravats
- Restes de fruits et de légumes
- Appareils électriques
- Écrans et ordinateurs
- Ferraille
- Lampes à décharge gaz
- Ampoules à économie d'énergie
- Matières plastiques
- contaminants



Ce que l'on peut y mettre

- Aliments pourris en petite quantité
- Restes de repas
- Coquilles d'œufs
- Filtre à café et à thé
- Rognages, déchets de tonte, déchets végétaux
- Sciure de bois, foin et paille (non contaminés)
- Mauvaises herbes, terreau et fleurs
- Restes de repas
- Os
- Écorces/restes de fruits
- Restes de légumes



Ce que l'on ne peut pas y mettre

- Emballages plastiques
- Sacs en plastique
- Porcelaine
- Litière pour chats
- Cendres
- Couches
- Verre usagé
- Ferraille
- Déchets résiduels
- Papier et carton
- contaminants
- Appareils électriques
- Vêtements usagés
- Matières plastiques



Ce que l'on peut y mettre

- Briques de lait et de jus de fruits
- Pots de yaourts
- Bidons de lessive
- Sacs en plastique
- Emballages en polystyrène
- Boîtes de conserve
- Canettes non consignées
- Flacons de laque
- Tubes
- Capsules
- Bâches en plastique
- Seaux de nettoyage
- Pots à fleurs
- Contenants en plastique
- Couverts
- Cintres, cintres métalliques
- Râpes
- Outils et vis
- Serrures
- Plaque à barbecue en alu
- Poêles et casseroles
- Jouets en plastique ou en métal



Ce que l'on ne peut pas y mettre

- Appareils électriques
- Luminaires
- Piles
- Textiles
- Vêtements usagés
- Chaussures
- Déchets de construction, du jardin et biodéchets
- Bois
- Papier et carton
- Verre usagé
- Mousses
- Déchets résiduels
- contaminants



Ce que l'on peut y mettre

- Journaux
- Magazines
- Illustrés, prospectus
- Catalogues
- Papier à lettres, enveloppes
- Livres (sans couverture en plastique)
- Papier pour imprimante
- Emballages en carton et papier
- Papier cadeau
- Boîtes à œufs
- Boîtes pliantes



Ce que l'on ne peut pas y mettre

- Photos
- Mouchoirs en papier
- Papiers peints
- Papier très sale
- Papier hygiénique
- Déchets résiduels
- Déchets de construction, du jardin et biodéchets
- Matières plastiques
- Ferraille
- contaminants
- Appareils électriques
- Verre usagé
- Vêtements usagés

S'il vous plaît contactez-nous:

Tel. +49 531 8862-0

Cette liste n'est pas exhaustive.

Vous trouverez de plus amples informations sur: www.alba-bs.de



Contaminants



Appareils électriques et électroniques

Les **contaminants** représentent un danger potentiel non négligeable pour l'air, la terre et la nappe phréatique. C'est pourquoi il est important d'éliminer ces substances comme il se doit.

Les contaminants provenant des ménages peuvent être rapportés au **véhicule de ramassage** des contaminants ou déposés gratuitement dans nos lieux **communaux de collecte** à l'AEZ Watenbüttel et sur le site de la Frankfurter Straße, aux horaires d'ouverture concernés.

Vous trouverez l'**itinéraire du véhicule de ramassage** des contaminants en ligne sur www.alba-bs.de.

Les **liquides dangereux** doivent être déposés dans des contenants bien étanches.

Depuis 2005, la loi allemande sur les appareils électriques et électroniques (ElektroG) réglemente la **reprise gratuite d'appareils usagés**.

Vous pouvez déposer vos **appareils électroménagers de petite comme de grande taille** dans nos **lieux communaux de collecte** au centre d'enlèvement des déchets à Watenbüttel et sur le site de la Frankfurter Straße, aux horaires d'ouverture concernés.

Le **gros électroménager** peut également être repris par le service d'enlèvement des encombrants contre une somme de 15,00 €. Pour cela, il nous faut une demande écrite de votre part avec votre nom, adresse pour la collecte et le nombre d'objets à collecter.

Le **petit électroménager** peut également être déposé **gratuitement** dans notre véhicule de ramassage des contaminants ou sur différents sites à Brunswick dans les nouveaux **containers de collecte**.



Les contaminants suivants par ex. sont acceptés par le véhicule de ramassage des contaminants

- Peintures-émail et peintures à l'huile
- Solvants, fuel, gasoil, acides et bases
- Produits chimiques, nettoyants ménagers et nettoyants-déboucheurs
- Produits phytosanitaires et protecteurs de bois
- Produits antirouille
- Bombes aérosol, bombes de mousse de construction
- Batteries d'appareil et de voiture
- Produits d'entretien pour voiture
- Tubes fluorescents et lampes à économie d'énergie
- Désinfectants et colles
- Piles et batteries



Les contaminants suivants ne sont **PAS** acceptés par le véhicule de ramassage des contaminants

- Bonbonnes de gaz et déchets d'amiante
- Les peintures pour murs et plafonds sont des peintures hydrosolubles et doivent être, une fois sèches, placées dans la poubelle des déchets résiduels, tout comme les bâches en plastique sales, les pinces et les médicaments.



Petit électroménager

- Grille-pain
- Radios
- Écrans
- PC et imprimantes
- Rasoirs
- Calculatrice de poche
- Tubes fluorescents
- Lampes à décharge à gaz et lampes à économie d'énergie
- Machines à café
- Perceuses



Gros électroménager

- Cuisinières
- Machines à laver
- Sèche-linge
- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Postes de télévision
- Lampes

S'il vous plaît contactez-nous:

Tel. +49 531 8862-0

Cette liste n'est pas exhaustive.

Vous trouverez de plus amples informations sur: www.alba-bs.de